

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES SURFACES ARTIFICIALISEES

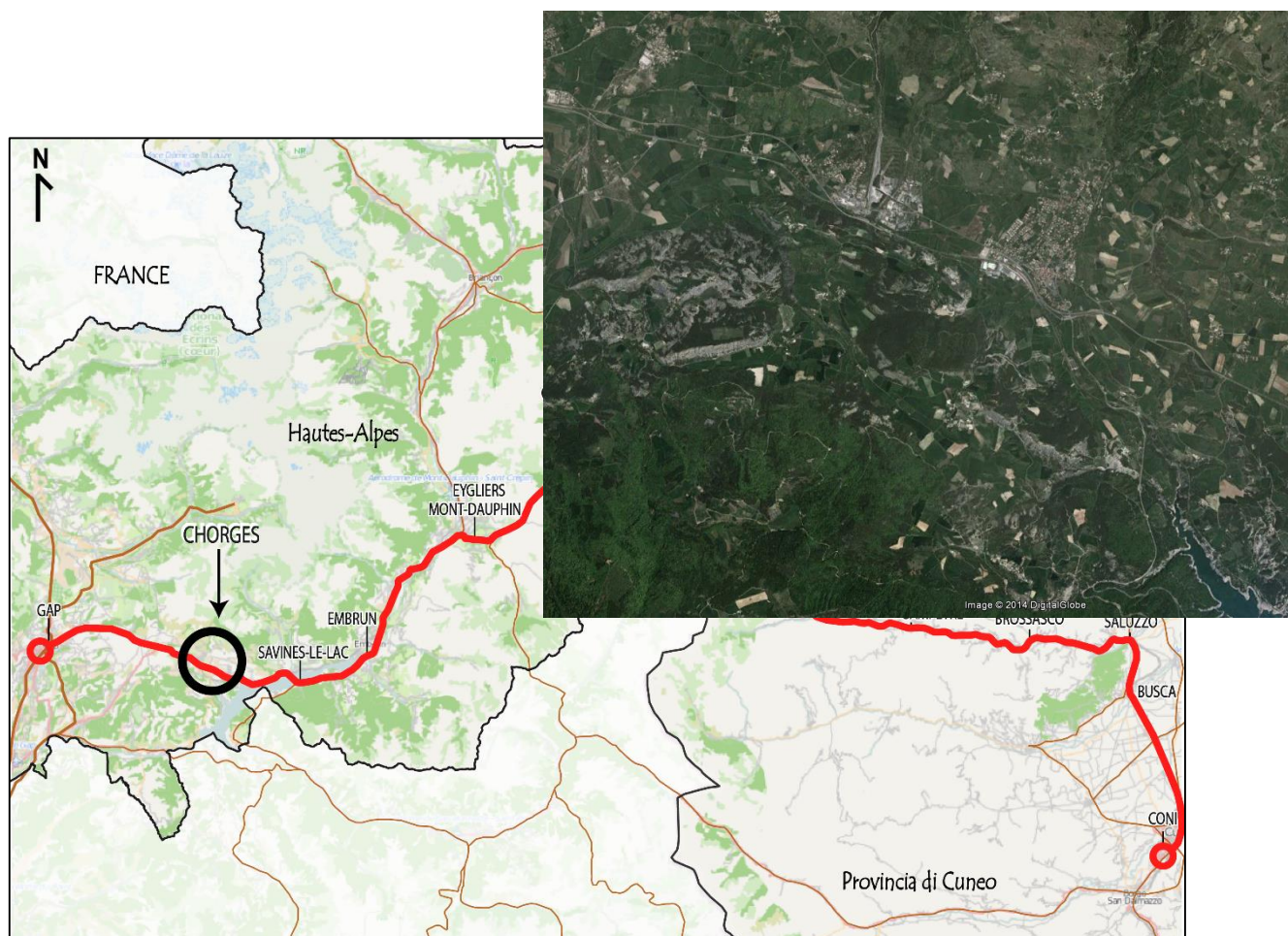
COMMUNE DE CHORGES



Novembre 2014



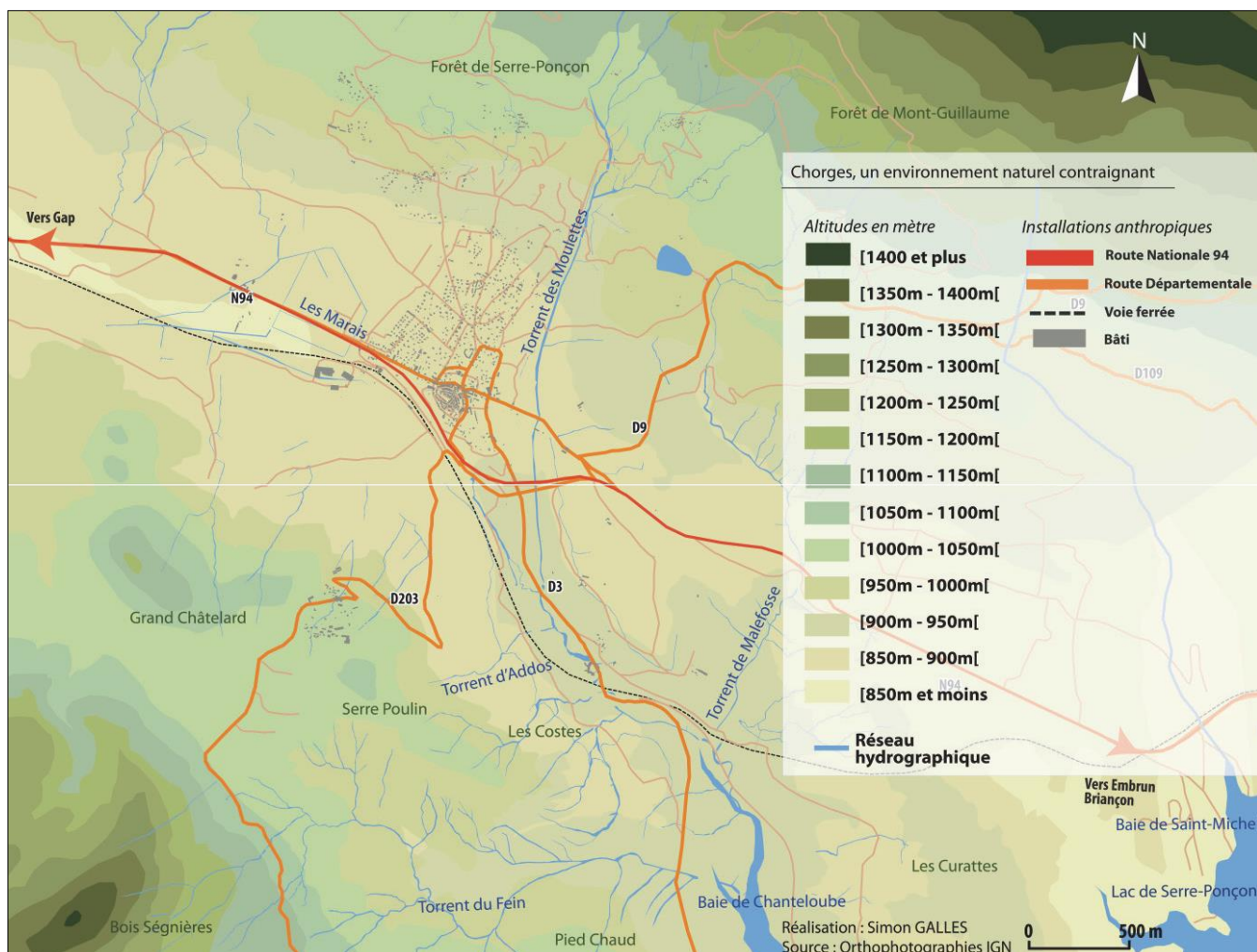
Chorges



Contexte général

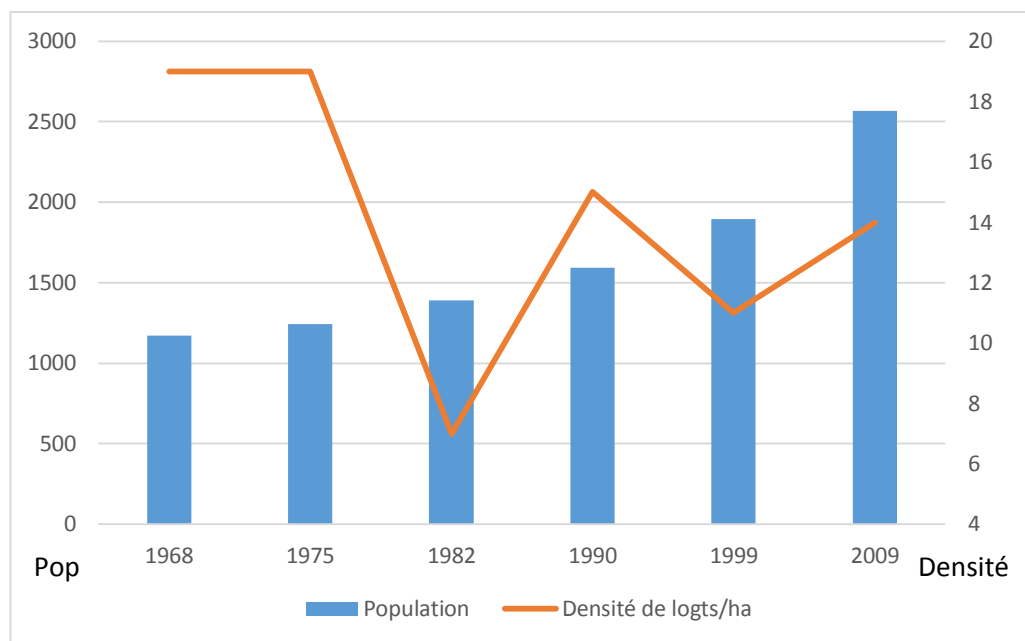
La commune de Chorges est issue de l'implantation des Caturiges, peuple celte, à proximité du torrent des Moulettes vers 400 an avant Jésus-Christ. La cité doit historiquement son développement à sa localisation sur la Via Domitia romaine, reliant l'Italie à l'Espagne. Cette situation lui a permis de se développer notamment grâce au commerce.

La ville possède une superficie totale de 53,34 km² et est localisée à 10 minutes de la préfecture de département, Gap. Située dans le périmètre du SCOT de l'Aire Gapençaise, Chorges bénéficie fortement de sa situation géographique à proximité de Gap, du lac de Serre-Ponçon (depuis 1960) et des stations de sports d'hiver.



Le site de Chorges

La ville de Chorges comptait 1173 habitants en 1968 soit deux fois moins qu'aujourd'hui. Il faut remarquer que cette évolution positive s'est accélérée à partir des années 1990 (taux d'évolution de population de 19% puis de 35% entre 1990/1999 et 1999/2009). En 2011, Chorges compte 2654 habitants, soit la 6ème ville du département.



*Evolution de population et de la densité de logements
(Source : INSEE, Données DDT)*

Parallèlement, comme on peut le constater sur le graphique ci-dessus, la densité moyenne de logements par hectare diminue fortement depuis les années 1960. Cela signifie que les constructions de logements sont de moins en moins denses alors que la population augmente. Les variations de densité dans les années 1980 pourraient s'expliquer par un étalement urbain caractérisé. L'analyse plus approfondie de ce phénomène permettra de l'expliquer.

La ville possède historiquement une activité agricole importante. Depuis environ 30 ans, la commune a développé ses activités tertiaires et de transports (voir chiffres-clefs), 60 % des actifs travaillent par ailleurs dans une autre commune.¹

¹ Source : INSEE

Informations clefs

POPULATION

	Chorges	Hautes-Alpes
Population en 2009	2567	-
Densité / superficie au km ²	48/53	24/-
% variation de la pop de 1999 à 2009	3	1,1

POPOLAZIONE

Popolazione in 2009	
Densità / superficie in km ²	
% variazione della pop	

LOGEMENT

Nombre de logement en 2009	1469	-
% des résidences principales	77	48
% des résidences secondaires	16	45

ALLOGGIO

Numero di alloggi in 2009	
% delle residenze principale	
% delle residenze secondarie	

ACTIVITES PRESENTES

Nombre d'établissements en 2010	366	-
% de l'agriculture	19	13,6
% de l'industrie	4	5
% de la construction	12	5
% du commerce, transport, et services divers	50	52
% de l'administration	12	19

ATTIVITA PRESENTE

Numero d'impres in 2010	
% nell' agricoltura	
% nell' industria	
% nella costruzione	
% nell' commercio i traspor- ti e servizi vari	
% nell' amministrazione	

PROTECTIONS REglementaires

Monuments Historiques
Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique I et II
Zone Spéciale de Conservation
Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux
Site Inscrit
Arrêté de biotope (marais)

PROTEZIONE REGOLARE

Monumenti Storici
Zona Naturale d'Interesse Ecologico, Faunistico, e della Flora I e II
Zona Speciali di Conservazione
Zona Importante per la Conservazione degli Uccelli
Sito Iscritto
Decreto di Biotopo (palude)

DOCUMENTS D'URBANISME

Plan Local d'Urbanisme depuis 2011
Carte d'Aléa
Agenda 21

DOCUMENTI URBANISTICO

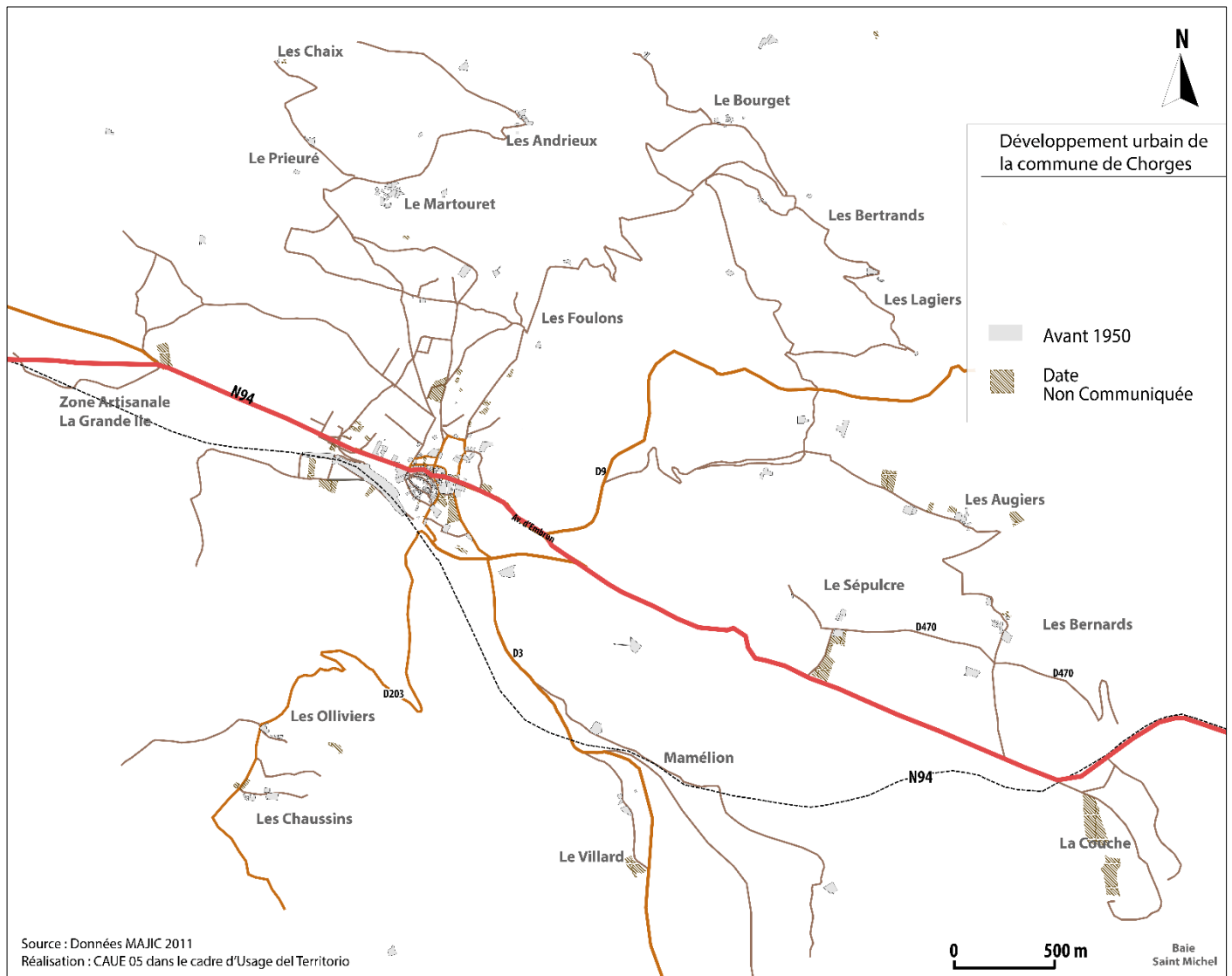
Piano Locale d'Urbanistica da 2011
Carta Rischi Naturali
Agenda 21

Sources : INSEE, DDT05, DIREN

Analyse de la consommation de l'espace de la commune

Les phases d'urbanisation

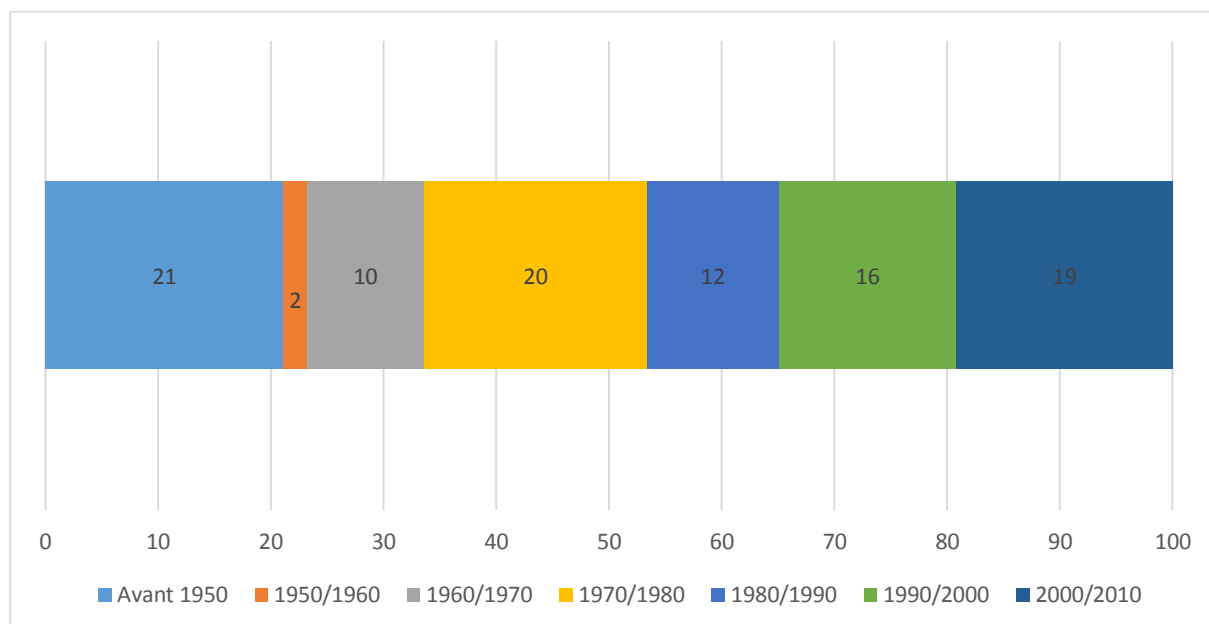
Avant 1950, un développement urbain limité



Comme on peut le constater sur cette carte, la commune de Chorges possède historiquement une forme urbaine resserrée sur le centre-bourg en direction du Nord mais également au niveau des hameaux historiques dispersés sur les hauteurs tels que le Martouret, les Augiers, les Bernards. Ces derniers correspondent le plus souvent à des constructions agricoles situées à proximité des terrains exploités et des voies de communication. Il faut remarquer la présence de la voie ferrée et d'une gare SNCF au Sud-Ouest du centre-bourg (date de mise en service 1983). Ces infrastructures constituent historiquement la première tâche urbaine, hors hameaux habités, de ce côté.

De plus, notons que la départementale suit son tracé original, en traversant le bourg-centre.

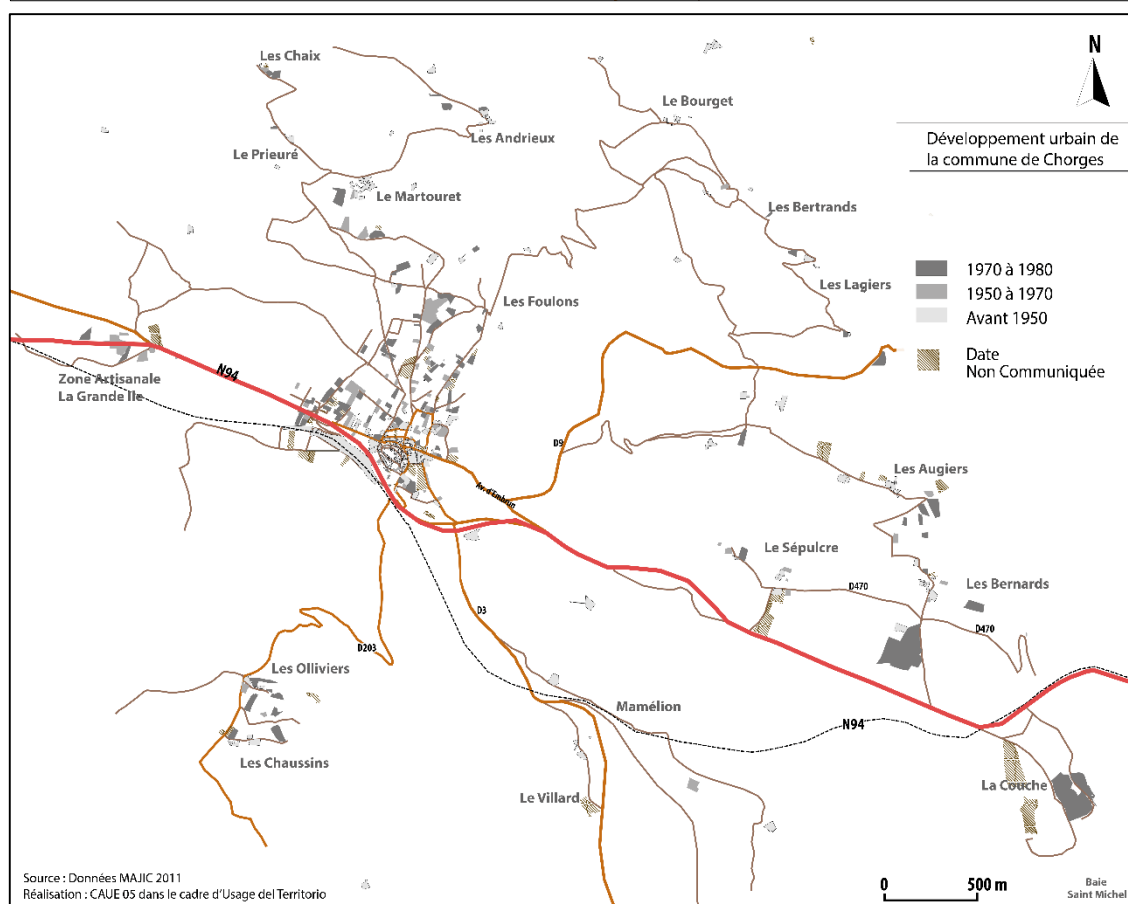
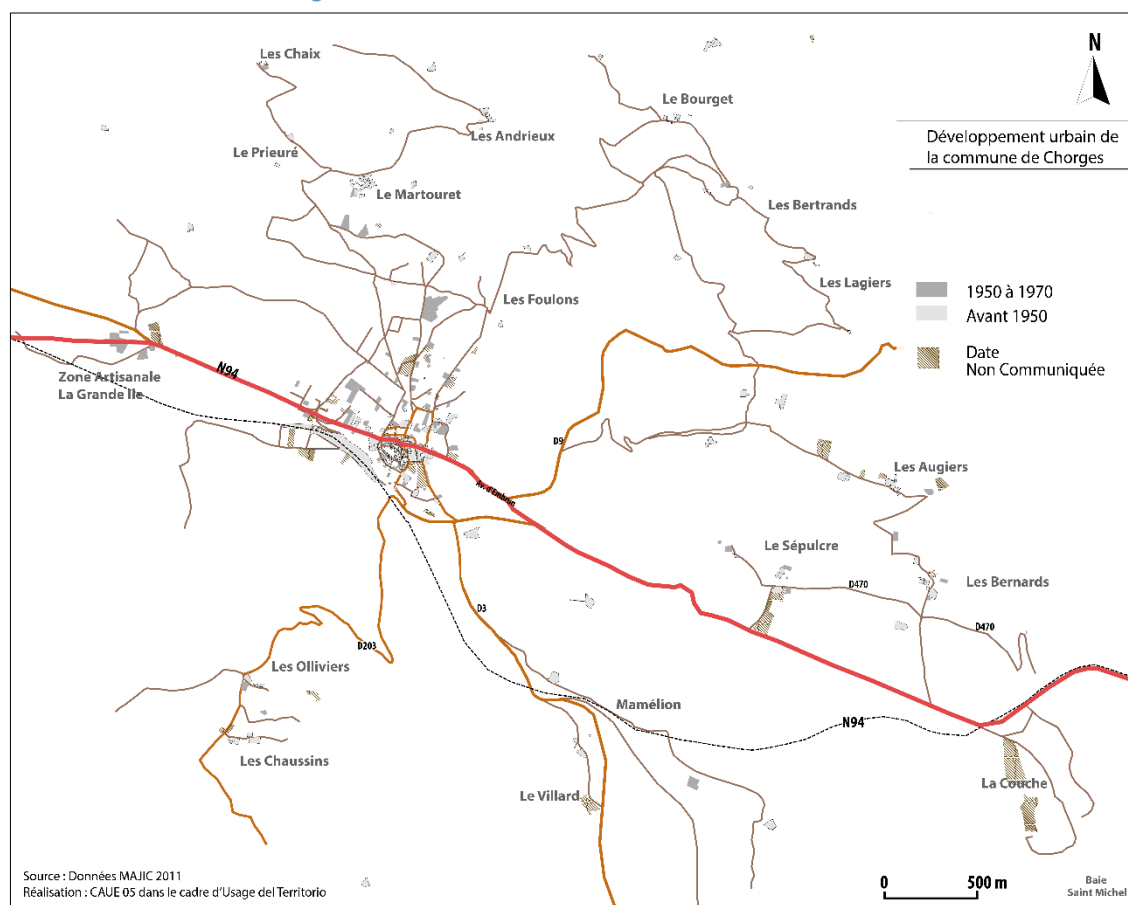
Les surfaces artificialisées avant 1950 représentent 21 % de l'ensemble des espaces aménagés de la commune².



Pourcentage de surfaces artificialisées par période (Source des données : MAJIC)

² Données issues après traitement des données cadastrales MAJIC sur les surfaces artificialisées par rapport à l'ensemble des parcelles artificialisées de la commune aujourd'hui

De 1950 à 1980, des changements s'amorcent



La période 1950-1970 ne voit pas de changements importants au niveau du développement urbain. *En effet, on compte très peu de constructions pendant cette période (inférieur à 2 % des surfaces bâties de la commune).*

Néanmoins, sur la décennie suivante, des évolutions vont être impulsées. En effet, les travaux de déviation sont effectués durant l'année 1977 afin de désengorger le centre-ville des flux de transit et touristique qui l'asphyxiaient gravement. On observe un renforcement de la tendance observée : les hameaux continuent à s'étendre et le bourg se développe de manière dissymétrique vers le Nord et les hauteurs. ***Les surfaces parcellaires bâties (artificialisées) pendant cette période sont les plus importantes jamais enregistrées sur la commune avec plus de 30 hectares artificialisés en 10 ans (soit 20 % des surfaces artificialisées de la commune).***

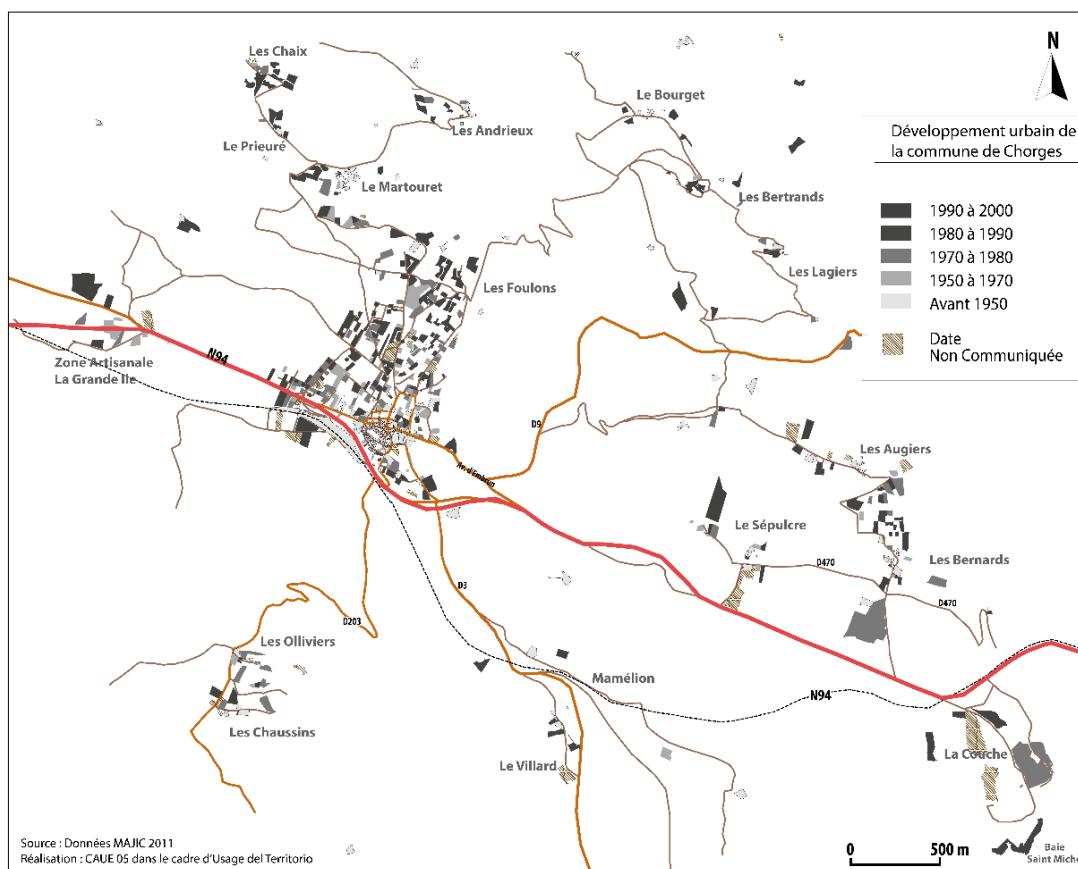
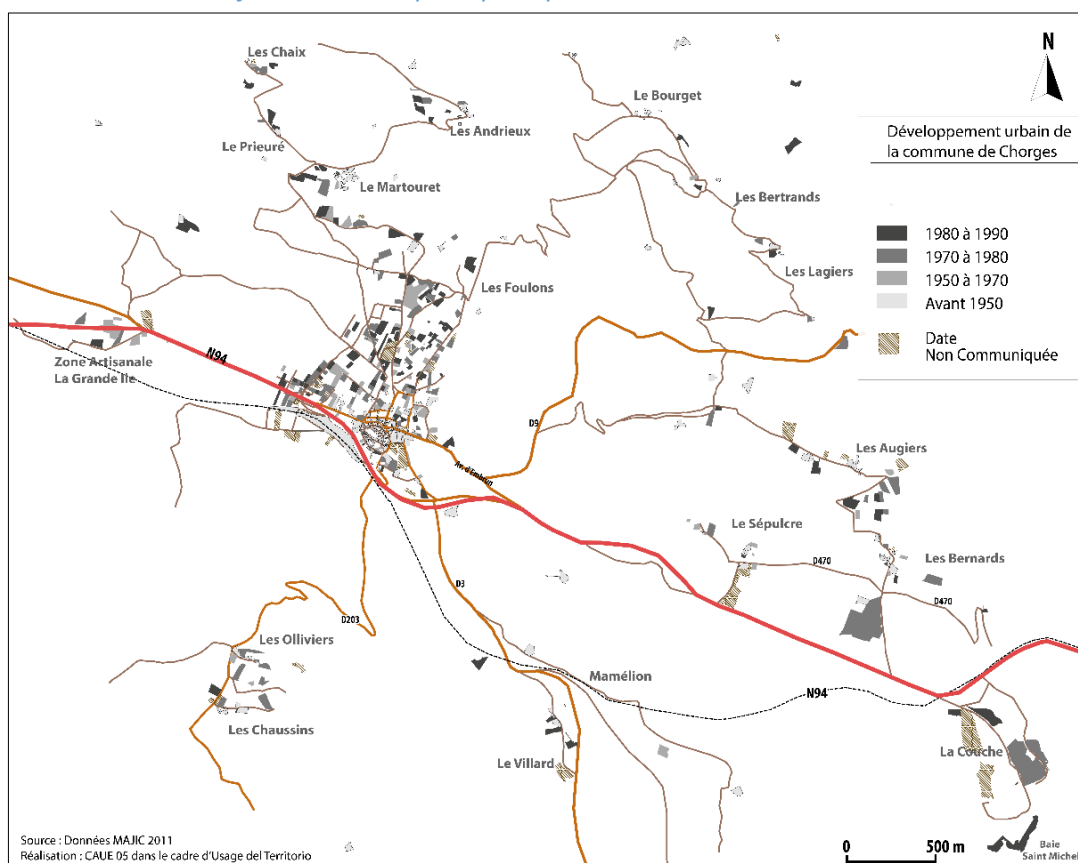
Parallèlement, dans les années 1980, la densité de logements à l'hectare est également la plus faible avec 7 logement/ha³. Un certain mitage des terres et le développement de la zone artisanale de Grande Ile peuvent expliquer ce phénomène. **En outre, notons que le nombre de résidences secondaires construites entre 1982 et 1990 et entre 1968 et 1975 est important (+70 pour chaque période).**

La mise en place de la déviation n'est pas anodin pour Chorges car cet aménagement a modifié la circulation routière (qui devient à sens unique) et piétonne (cheminement possible) du centre-ville. Il permet un renouveau du centre-historique et accompagne l'essor de la commune.

Par ailleurs, on observe un développement des zones périphériques au niveau de la zone artisanale (Pré Marchon), du carrefour de l'entrée de ville et de la déviation. Pendant cette phase, un camping et l'école de voile/Base de Nautisme et de Plein Air (BNPA) ont créés en 1972.

³ Source : Etude Atlas densité DDT05

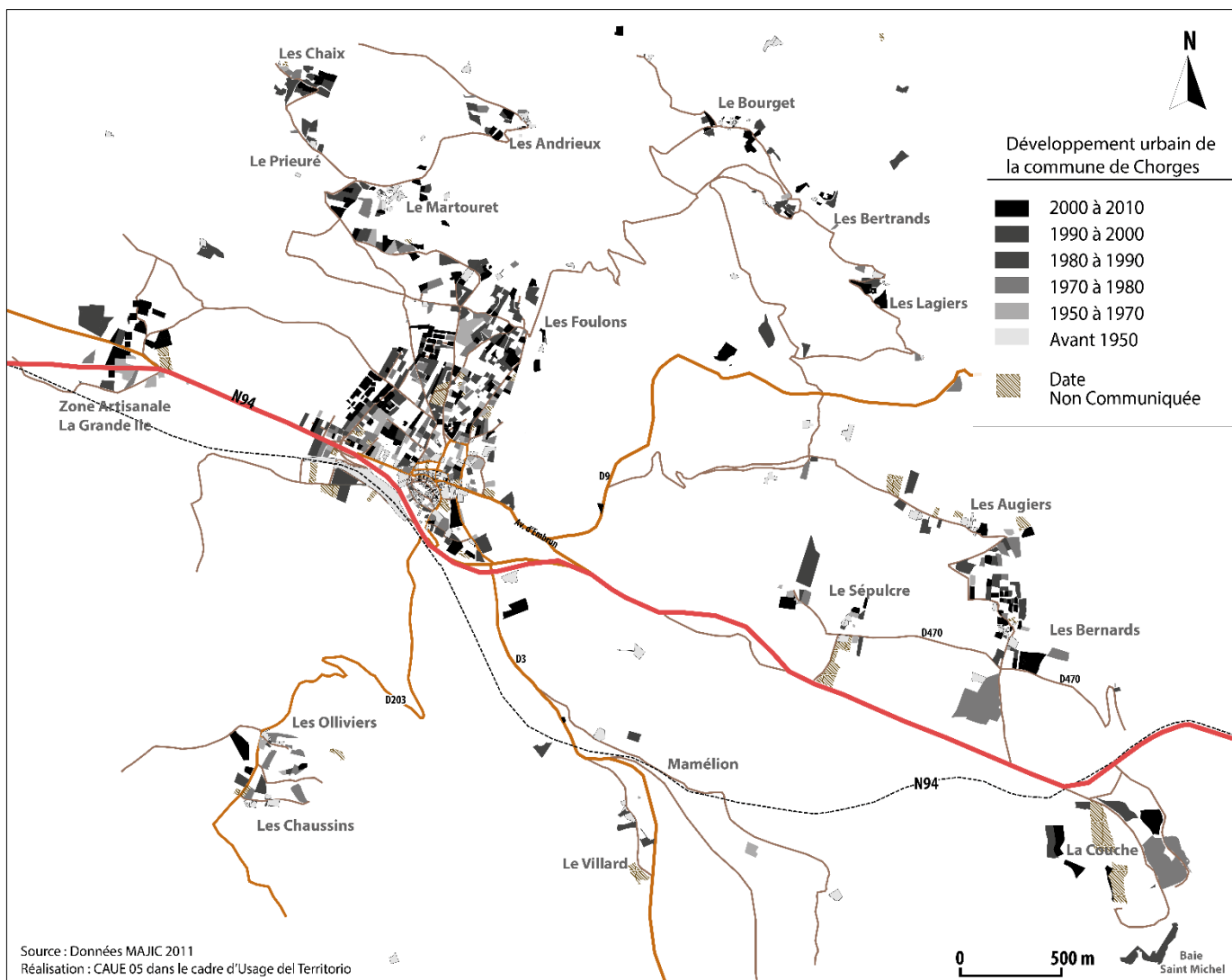
1980 à 2000 : le renforcement des principaux pôles urbains



Les périodes 1980/1990 et 1990/2000 sont relativement similaires, avec un développement urbain conséquent (*entre 4 et 5% des surfaces bâties pour chaque décennie*). Les tendances s'accroissent avec un centre-ville qui s'étend et se densifie de plus en plus vers le Nord (effet de barrière de la nationale) et les hameaux se développent fortement. Ainsi, le développement urbain sur cette période s'est effectué à 60 % en dehors du centre-urbain.

Il faut noter le développement des zones périphériques au niveau de la grande Ile et à proximité de la Baie Saint-michel.

Aujourd'hui, les tâches urbaines continuent de se développer



La période 2000/2010 voit le renforcement des principaux pôles urbains : le centre-ville se développe vers les hauteurs (et vient rattraper les premiers hameaux) et comble les dents creuses, la zone artisanale de la Grande Ile, le développement de la baie Saint-Michel (camping, zone de vacances), l'agrandissement des hameaux qui désormais se rejoignent.

Notons l'urbanisation toujours limitée au Sud du fait de la présence de la voie ferrée et de la Nationale perçue comme une limite.

Relevons également que les **surfaces artificialisées pendant la période 2000/2010 sont équivalentes à la période des années 1970/1980**, pourtant connue comme faste au niveau des constructions.

L'analyse du Plan Local d'Urbanisme, approuvé en avril 2011, permet de mieux comprendre le développement futur. En accord avec la Loi Montagne, aucune zone n'est ouverte à l'urbanisation en discontinuité du bâti existant. Il faut également remarquer :

- La densification prévue du centre-ville, notamment sur les hauteurs,
- L'extension des hameaux,
- L'extension des deux pôles urbains, la Grande Ile et la Baie Saint-Michel,
- L'extension et le réaménagement des entrées de villes, autour de la Nationale 94.